

Séance du VENDREDI 22 MAI 2015

Présents : Christian BRUNEEL, Benoît PIARD, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Florence MARTELET, Sébastien GOUBET, Régis MOREAU

Absents excusés : Catherine COUANON, Mikaël REFLOC'H, Mélanie CHANAT, Laurianne SCHOFF

1) Approbation du compte rendu du 03/04/2015

Approuvé à l'unanimité.

2) Cartes avantages jeunes

Accord à l'unanimité pour reconduire la prise en charge financière intégrale de la carte avantages jeunes 2015/2016 pour les jeunes de Prénovel scolarisés soit en primaire cycles 2 et 3 soit en collège de la 6^{ème} à la 3^{ème} (ou équivalent).

3) Location logement

Suite à une demande formulée par Mme Emmanuelle CAPELLI pour la location d'un logement communal, le conseil décide de lui attribuer le F5 de Prénovel de Bise avec un loyer de 470 €/mois.

4) Adhésion à l'Agence France Locale

Le maire présente au conseil municipal l'Agence France Locale qui a pour objet de permettre aux collectivités locales membres d'obtenir des conditions de financement avantageuses. L'AFL emprunte directement sur les marchés financiers et redistribue cette ressource financière sous forme de prêts bancaires aux collectivités membres.

En attente : reporté au prochain conseil

5) SIDEC

* le SIDEC propose à la commune d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz : accord de principe sous couvert de renseignements complémentaires.

* la mission d'ATESAT (Assistance Technique de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) confiée à la DDT prenant fin au 01/01/2016, le SIDEC a décidé de mettre en place une mission d'assistance à la maintenance et à la préservation du patrimoine routier : en attente de documents complémentaires.

6) Lutte contre l'ambrosie

L'ambrosie, plante invasive et allergisante, colonise de plus en plus la Franche-Comté et progresse dans le Jura. Un arrêté préfectoral rend sa lutte obligatoire avant floraison par le propriétaire du terrain concerné.

7) Utilisation du legs de Mme GUYÉTANT

Selon les héritières de Mme Guyétant, son vœu était de destiner le legs à des travaux dans l'église et dans le cimetière. Une répartition du legs devra donc se réaliser pour respecter ce vœu.

8) Les loges : malfaçon

Des infiltrations d'eau sont apparues dans une loge. Des réparations provisoires ont été réalisées par l'entreprise Maurice Bessières qui a constaté beaucoup de dégâts générés par des malfaçons. Une déclaration de sinistre a été déposée à Groupama auprès de laquelle la commune avait souscrit une assurance dommage ouvrage.

9) Proposition de prêt

Après avoir demandé des propositions de prêt auprès de la caisse d'épargne pour les travaux d'isolation qui doivent être réalisés à la salle des fêtes, le conseil décide de contracter un prêt de 200 000 € sur 25 ans à un taux de 1,90 % avec remboursement trimestriel.

10) Questions diverses

- *POS* : le POS devient caduc à la fin de l'année si la commune ne fait rien. Une délibération est prise pour préciser que la commune va se lancer dans l'élaboration d'un PLU.

- *Remplacement secrétaire* : suite au départ de la secrétaire qui fait valoir ses droits à la retraite, le secrétariat sera assuré par Mme Blondeau actuellement agent de la Communauté de Communes La Grandvallière ; elle sera mise à disposition à la commune de Prénovel pour environ 17 à 18 heures hebdomadaires.

Remplacement par Mme Claude Guyétant durant les périodes de congés de Mme Christine Capron.

- *Protection Civile du Jura* : une demande de subvention est déposée par la Protection Civile du Jura dans le but de développer une unité d'hébergement d'urgence ; une subvention de 120 € lui est attribuée.

Affiché le 30 mai 2015

Le Maire,
Christian BRUNEEL